

# Le tram se heurte à la forêt

**TRANSPORTS** À Saint-Germain-en-Laye (78), le trajet du futur Tram 13 Express divise élus, associations et habitants

HERVÉ GUÉNOT

Trois pancartes annoncent les travaux préparatoires du Tram 13 express (ex-Tangentielle Ouest, TGO). Elles ont fait réévaluer leur apparition avenue des Loges, en forêt de Saint-Germain, suscitant l'inquiétude de certains habitants. Commencés avant la fin de l'année, d'une durée d'un an, ces « travaux préparatoires » à la plateforme ferroviaire consistent, entre autres, dans le défrichage de plusieurs hectares de la forêt de Saint-Germain, c'est-à-dire l'abattage de dizaines d'arbres. Émoi local même si le projet recueille un assentiment global.

À partir de la Tangentielle Ouest en service (Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture/Noisy-le-Roi), il s'agit de prolonger, au sud, jusqu'à Saint-Cyr RER C, et, au nord, d'ajouter une liaison entre la station Grande Ceinture et la gare RER A. « Au total, 18,8 km, 11 stations, un trajet total de trente minutes (au lieu de soixante), et un investissement conséquent de 306,7 M€ pour une mise en service fin 2020 avec 20.000 voyageurs par jour », explique Laurent Probst, directeur général du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif), maître d'ouvrage principal. « C'est un axe de développement que les entreprises locales attendent, un projet pour nous crucial : il va alléger le trafic en centre-ville et engager Saint-Germain dans la dynamique du Grand Paris », enchaîne le maire (LR) Emmanuel Lamy. Une association verte, les Ateliers de l'environnement et de la démocratie, voit le projet d'un bon œil. « À titre personnel, je suis favorable au projet, déclare Dominique Demarquay, son chargé de communication. Il permettra de désenclaver le quartier du Bel-Air (qui dispose d'une station) et dont



Une boucle de voie ferrée de 3,6 km (graphique) au cœur du bois enflamme les esprits dans l'ancienne cité royale. STIF

les habitants passent actuellement trois quarts d'heure dans les embouteillages pour accompagner leurs enfants au centre-ville ou prendre le RER. » Mais la polémique est bien là. Selon un habitant qui connaît bien son monde, « cette querelle relève d'une coupure sociologique dans la ville : le haut Saint-Germain, bourgeois, est opposé au Tram 13. Le bas Germain, avec le quartier du Bel-Air, y est favorable ».

## Les arbres abattus seront « compensés »

Sur quoi porte la pomme de discorde ? Sur la boucle (3,6 km) de trois stations (Saint-Germain GC/Les Loges/Saint-Germain RER A) qui passe par la forêt. Ce tracé est mis en cause. Conseillère régionale (EELV) yvelinoise, Ghislaine Senée fait valoir que cette boucle,

« en contradiction avec une liaison Nord-Sud », posera des « problèmes d'exploitation » (un train sur deux sur la boucle). De son côté, Julien Lacaze, vice-président de l'association Sites & Monuments (SPPEF), souligne qu'il est « absurde » de faire passer un tramway dans une forêt inhabitée, alors qu'il doit « desservir la ville et ses habitants ». « Un tram dont la vitesse sera réduite par le croisement de deux départementales et d'une nationale, et avec un équipement lourd – deux voies ; caténaires ; clôture avenue des Loges pour éviter sangliers et chevreuils – aura fatalement des conséquences négatives sur l'environnement. » L'argument laisse de marbre le maire : « Cette boucle est la justification du projet. Pas de boucle, pas de projet. Car c'est la liaison Saint-Germain GC/Saint-Germain RER A qui apporte

le trafic. » Selon Laurent Probst, cette boucle sera la section la plus fréquentée du Tram 13 : 1.600 voyageurs/heure. Autre crainte des écologistes : que la station Les Loges – qui va perdre le centre d'entraînement du PSG, en partance pour Poissy – devienne la tête de pont d'un développement de la ville en forêt. « Il faudra me passer sur le corps pour qu'il y ait urbanisation », réplique Emmanuel Lamy. En ville, on parle d'abattre 150 arbres et d'en replanter 200. Mais les experts de l'Office national des forêts (ONF) raisonnent en « surface défrichée ». Selon le Stif, 4,3 ha seront déboisés dont 2,5 ha en forêt de Saint-Germain-en-Laye le long des voies. Avenue des Loges, des marronniers seront abattus. Pour le reste, on abattra des chênes, des érables, des frênes de toutes tailles et de tous âges.



Mais ces coupes sont accompagnées de « compensations », dont une foncière : Le Stif est en train d'acquérir (pour 400.000 €) une forêt (35 ha) à Bonnelles, près de Rambouillet. Elle sera rétrocedée à l'État pour en faire une forêt domaniale afin d'équilibrer les terrains défrichés (appartenant au ministère de l'Agriculture). Ensuite, compensation en termes de reboisement : « Le facteur de compensation sera de quatre. Ainsi, 4,3 ha défrichés donnent 17,2 ha de replantation en forêt ou le plus près possible », précise Michel Béal, directeur de l'agence territoriale IdF Ouest de l'ONF. Sur ces 17,2 ha reboisés, 10 ha au minimum le seront à Saint-Germain, ajoute le Stif. On plante de jeunes arbres de 2 ou 3 ans, à raison de 800 à 1.200 par ha. Enfin, les compensations environnementales sont encore à l'étude. Par exemple, la restitution d'habitats de la faune (mares forestières).

## « Une perte de biodiversité et de paysage »

Malgré tout, des défenseurs de l'environnement estiment que, même si le projet est indispensable, ces atteintes à la forêt ne peuvent se justifier. « Ces coupes sont une catastrophe. Vouloir compenser des arbres parfois centenaires par des sujets plus jeunes revient à une perte de biodiversité et de paysage. Ces mesures de compensation visent à faire accepter les coupes par le public », estime Ghislaine Senée. Ces replantations sont au contraire, selon Emmanuel Lamy, une « chance historique pour la forêt ». Certains écologistes proposent de renoncer à cette boucle. Une solution qui « fait rire » Emmanuel Lamy. « Elle ne tient pas la route. » Dans cette polémique, seuls les arbres restent muets... ●